

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	78 (1949)
Heft:	6
Rubrik:	Aux membres du Corps enseignant du canton de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la géographie générale. Ils savent, des pays du monde, les capitales qu'ils montrent à la carte sans hésiter, de la Guyane à l'Islande, les ressources, les événements actuels. Là encore, ils ont reçu très exactement le bagage qu'il leur faut pour entrer dans la vie. Puis ce sont les questions de longitude et de latitude, et la précision des réponses prouve l'intérêt que les grands ont dû prendre à ces connaissances réservées au cours supérieur. Ces enfants situent sans hésiter un point sur la carte et nous connaissons bien des grandes filles de l'Ecole secondaire qui n'en sauraient pas faire autant.

L'instruction civique se passe tout aussi bien et nous nous enchantons ensuite des poésies et des chants des enfants. Là encore, nous applaudissons à l'excellente dictio[n] des élèves, à leur simplicité, leur mémoire et leurs jolies voix si bien exercées. Et lorsque, à la fin de la séance, M. l'Inspecteur étant au piano, toute l'assistance entonne le « Vieux chalet », nous nous sentons pleines de reconnaissance pour l'excellente leçon que les petits enfants de ce village viennent de nous donner. Nous avons appris à quel degré de perfection montent les meilleures classes de notre canton de Fribourg, et nous en sommes très fières. Nous avons compris aussi le rôle magnifique que peut jouer l'école dans un village ; elle fait l'union de tous ceux qui portent la charge du bien commun, pour donner plus de beauté, plus de grandeur à un petit coin de terre, en élevant le mieux possible les enfants de ce pays. Et nous gardons en notre souvenir, avec la mémoire du bienveillant accueil que nous avons reçu, ces paroles de M. l'Inspecteur : « Mesdemoiselles, vous avez vu que la conscience professionnelle est encore la meilleure des méthodes. »

*Les élèves de dernière année de l'Ecole normale
des Jeunes filles de la Ville de Fribourg.*

Aux membres du Corps enseignant du canton de Fribourg

Cette année nous vous adressons de nouveau un appel pour notre action du *Sou de l'élcolier* en faveur des infirmes du canton de Fribourg. Nous nous permettons également de vous soumettre quelques idées pour une leçon à donner à vos élèves afin de les rapprocher des infirmes. Un cordial merci à tous ceux qui, le printemps dernier, ont participé à cette action. Nous espérons que cette année tous les maîtres voudront bien parler des infirmes à leurs élèves. Après quoi, chaque enfant fera certainement bien volontiers le sacrifice de 5 cent.

Au nom de nos infirmes, nous vous disons merci.

Pro Infirmis, Fribourg.

1. *La santé est un don précieux.*

Montrer quel bonheur possède celui qui est né avec des membres sains et des sens normaux ; montrer combien sont privilégiés les enfants qui peuvent voir de leurs propres yeux les formes et les couleurs du monde, leurs parents, etc..., qui peuvent de leurs propres oreilles entendre les sons de la voix et de la musique et qui peuvent parler correctement et marcher normalement.

2. Passer de l'enfant en bonne santé à l'enfant infirme.

Raconter combien souffre un enfant qui — sans qu'il y ait de sa faute — est aveugle, sourd, paralysé ou muet. (Exemples : l'enfant aveugle ne voit pas les dangers de la rue ; l'enfant paralysé ne peut pas aller en promenade ; l'enfant sourd ne comprend pas son maître ; l'enfant muet ne peut pas dire quand il veut jouer, quand il est fatigué ou quand il a faim.)

3. Adaptation de l'infirme à son milieu.

Chercher à approfondir par des questions ce qu'un enfant handicapé pense, quelles sont ses réactions à l'égard du monde (abandon, découragement, sentiments d'infériorité, d'être inutile, incompris).

4. Notre conduite envers les infirmes.

Comment il faut les aider : nous devons avoir de la patience envers eux, les conduire, leur rendre service, leur parler, etc... Nous devons être aimables avec eux pour les délivrer de leur solitude morale, de leur sentiment d'infériorité et de leur défiance. Ne jamais leur adresser un mot violent, un reproche ou un blâme en pensant à leur souffrance. Ne jamais se moquer d'un infirme ! Ne pas se retourner dans la rue et les dévisager ! Un infirme ne veut pas de notre pitié. Il veut être traité, considéré et aimé comme un être sain !

5. Besoins et aide de Pro Infirmis.

Montrer combien il est important qu'il y ait un service social qui puisse s'occuper d'êtres humains tenus à l'écart et souvent solitaires, qui puisse indiquer les mesures à prendre pour chaque infirme. Ainsi peut-on leur rendre du courage et une nouvelle joie de vivre. *Pro Infirmis* devrait disposer de moyens financiers beaucoup plus considérables pour venir en aide à ces malheureux. 200 000 infirmes, eux aussi nos frères et sœurs, comptent sur notre aide. (200 000 infirmes en Suisse . . . , une ville huit fois plus grande que Fribourg.)

6. Possibilités de l'aide.

Chaque infirme doit devenir aussi indépendant que possible. (Exemples : Dans les instituts spécialisés, les aveugles apprennent à lire et à écrire, les sourds-muets et durs d'oreille apprennent à parler et à lire sur les lèvres. Les estropiés peuvent faire un apprentissage. Les paralysés sont munis d'appareils et de voitures.)

7. Comment pouvons-nous aider Pro Infirmis ?

Par des dons volontaires, par l'achat des cartes *Pro Infirmis* qui seront envoyées sous peu à chaque ménage (prix 2 fr., si vous ne les achetez pas, veuillez nous les renvoyer).

Par le sou des écoliers.

Thèmes de composition : « Comment puis-je aider un infirme ? »

Un exemple pris dans la vie : « Jeannot l'aveugle. »

« Ma rencontre avec Pierre, le paralytique. »

« Gisèle, la sourde. »